L'Egalité

de Roubaix — Tourcoing

TROIS BANDITS ARMÉS ONT ATTAQUÉ LA MAIRIE DE ROUBAIX

Mercredi, vers 19 h. 45, trois individus masqués, armés de revolver, se sont introduits dans la Mairie de Roubaix. Ils ligotèrent le veilleur de nuit, Fidèle Inghels, 71 ans, demeurant 255, rue Edouard Anseleme, qu'ils endormirent à l'aide d'un tampon imbibé. A l'aide de fausses clés, ils pénétrèrent alors dans le bureau de M. Piat, Directeur du Ravitaillement; ils enlevèrent quelques feuillets de ravitaillement destinés aux employés de la Mairie ainsi qu'une somme de 1.000 francs qui se trouvaient dans le bureau. Ils s'éclipsèrent par la porte du sous-sol de la rue de l'Hôtel de Ville. Le veilleur de nuit, une fois éveillé, alerta le concierge qui à son tour avertit la police. M. Leroy, commissaire et la police judiciaire poursuivent l'enquête. A noter que les bandits étaient mal renseignés, car les feuilles de rationnement destinées aux Roubaisiens ne se trouvaient pas à la Mairie.

Un bébé s'étouffe avec ses couvertures à Tourcoing

Mercredi après-midi, Mme Stélande, demeurant 263, rue du Virolois, à *Tourcoing*, s'était absentée pour faire quelques courses, laissant sa fillette, Denise, âgée de 10 mois, dans son lit. Lorsqu'elle revint, vers 16 h., elle trouve l'enfant, inanimée et étouffée par les couvertures. Les sapeurs-pompiers, alertés, arrivèrent bientôt sur les lieux avec leurs appareils spécieux, mais leurs efforts furent inutiles, le mort ayant déjà fait son œuvre.

M. F. CARLES, Préfet Régional rend visite aux blessés et malades de l'Hôpital Militaire de Lille

A l'occasion de la fin de l'année, M. Fernand Carles, Préfet Régional, s'est rendu jeudi matin, à l'Hôpital Militaire de Lille. Il y fut accueilli par MM. les Colonels Sergeant et Descamps qui lui souhaitèrent la bienvenue dans l'établissement.

M. le Préfet Régional parcourut ensuite les diverses salles, apportant aux militaires blessés et malades en traitement, l'expression de ses vœux.

M. Carles remit à chacun un souvenir et eut, pour tous, quelques paroles de réconfort.

Service Obligatoire du Travail

AVIS AUX INSOUMIS ET REFRACTAIRES

La Préfecture Régionale communique :

Plusieurs communiqués parus dans la Presse ont fait connaître que jeunes gens nés entre le 1er Octobre 1919 et le 31 Décembre 1922, insoumis ou réfractaires, qu'ils pouvaient régulariser leur situation et accomplir leur service obligatoire du travail en France en s'embauchant directement dans les Entreprises ou Organismes suivants : Mines, Usines de production de carburant de synthèse, usines métallurgiques, S.N.C.F., etc...

Pour bénéficier de cette disposition bienveillante, ils devront s'être embauchés pour le 31 décembre 1943, dernier délai.

Ceux qui se trouveraient déjà embauchés dans des Usines de ce genre, mais n'auraient pas leur carte de travail mise à jour, devront la faire régulariser avant le 31 décembre 1943, en s'adressant au Directeur Départemental à la Main-d'Œuvre : à *Lille*, 17, rue Masurel ; à *Arras* Palais St-Vaast.

BONS D'ÉPARGNE

TOUT A ÉTÉ PRÉVU...

REMBOURSABLES

(SANS FRAIS, EN PARTIE OU EN TOTALITÉ EN CAS DE :

ACQUISITION RURALE

MARIAGE OU POSTEUR
naissance ou mariage d'un descendant ou parent en ligne directe.
DÉCÈS DU POSTEUR
INVALIDITÉ
MALADIE GRAVE
ÉCOLARITÉ SCOLAIRE
établissement agricole ou rural
SINISTRE SUBIT
ÉVACUATION, DESTRUCTION
RÇON DE CAPTIVITÉ

Enfin, d'une manière générale, en cas d'événement imprévu et de caractère exceptionnel entraînant des besoins d'argent.

3% à 4 ans

SOUSCRIVEZ !

POUR UN NOEL FAMILIAL :

L'APPEL DES AUTORITES

M. Jean Tirloy, Délégué Régional à la Famille et M. Charles Lesay, Président du Centre de Coordination et d'Action des mouvements familiaux du Nord, adressent aux familiaux l'appel suivant :

Noël a toujours été le plus belle des fêtes familiales, annonciatrice de joies, d'espérance pour les petits et pour les grands, les pauvres et les riches.

Noël 1943 risque malheureusement d'éveiller chez les membres des familles dispersées ou jetées dans la misère par la guerre, le regret du bonheur perdu, le sombre désespoir au spectacle des foyers heureux ou tout le monde est réuni autour de la table familiale.

Non ! cela ne doit pas être, cela ne sera pas.

Dans un magnifique exemple de solidarité, les dirigeants de la Famille Rurale ont fait parvenir à leurs collègues des Associations Familiales urbaines, des colis de Noël qui permettront d'améliorer le menu des familles citadines. Cet exemple doit être imité. Il inspirera, nous n'en doutons pas, de magnifiques gestes d'entr'aide.

Le Chef de l'Etat e invité tous les Français à tuer l'égoïsme familial.

Si votre famille est réunie... songez à ceux qui sont séparés ! Elargissez le cercle familial en y faisant asseoir le jour de Noël, des enfants dont le papa est prisonnier, l'étudiant trop pauvre pour retourner chez lui pendant les vacances, le petit orphelin de guerre qui ne connaîtra jamais plus le bonheur de revoir son papa. Si vous espérez le retour de votre prisonnier, réunissez ceux qui l'aimaient et rédigez ensemble une lettre affectueuse.

Alors, grâce à vous, Noël sera quand même la fête familiale par excellence, la fête de la grande famille française qui s'unit dans l'amour.

LE REMPLACEMENT DES MARCHANDISES DÉROBÉES

Il est rappelé aux commerçants en produits alimentaires, que le remplacement des marchandises dérobées dans leurs magasins ne leur est pas assuré de droit. Il ne l'est que si toutes les précautions ont été prises et si la preuve formelle du vol est établie.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 24 décembre 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 44. Coucher à 16 h. 56.

Aujourd'hui : Saint-Delphin. — Demain : Noël.

TOURCOING

La réunion du Conseil municipal

L'assemblée a notamment étudié le projet de budget 1944 qui porte sur plus de 108 millions et accuse un déficit de 6.600.000 francs

Le conseil municipal a tenu, hier, séance, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Léon Maresceaux, député-maire.

En ouvrant la séance, celui-ci souhaita bon accueil à M. Fauquenol, qui prend place au sein du conseil.

Puis, après lecture du procès-verbal de la dernière séance, on passa à l'examen des questions à l'ordre du jour et parmi lesquelles figurait notamment le projet de budget primitif 1944.

LE PROJET DE BUDGET

« Le projet, dit M. Maresceaux, se présente dans des conditions plus favorables qu'en 1943.

» En effet, les charges nouvelles ou supplémentaires sont compensées par les plus-values des impositions et taxes municipales diverses et par les économies réalisées à la suite de compressions de dépenses ou résultant de l'annulation de certains crédits concernant des dépenses non renouvelées en 1944.

» Ainsi donc, le déficit voisin de 12 millions en 1943 se trouve ramené à 8.362.796 fr. 31 pour 1944 ».

M. Maresceaux passa ensuite à l'examen de l'important travail que présente le projet.

En résumé, les propositions budgétaires pour l'exercice 1944 se résument comme suit :

Recettes ordinaires..	80.822.596 74
Rec. extraordinaires..	19.417.290 85
Total	100.239.887 59
Dépenses ordinaires..	85.120.082 90
Dép. extraordinaires..	23.482.601 »
Total	108.602.683 90

laissant un excédent de dépenses de 8.362.796 fr. 31.

En fin de compte, le conseil s'est rangé à la proposition du maire décidant **de porter de 8,30 % à 9,50 % le taux de la taxe sur les ventes de détail et prestations de service avec effet du 1er janvier 1944** (le supplément escompté de cette majoration est de 1 million 700.000 francs).

Il décide enfin de **solliciter de l'Etat une subvention d'équilibre** de 6.662.796 fr 31.

Et adopte le projet de budget s'établissant en définitive à 108 millions 602.683 fr. 90.

Pour le pécule du prisonnier. — Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à cette œuvre, l'assemblée a voté une subvention exceptionnelle de 50.000 fr., allouée à la Maison du Prisonnier.

Tramways E.L.R.T. — Les pourparlers avec l'E.L.R.T. ont abouti aux accords suivants :

— Versement, en cinq ans, de l'arriéré s'élevant à 307.000 fr., à raison de 20 %, dès signature de l'avenant à intervenir et le solde par fractions annuelles successives de 20 % ;

— Versement d'une redevance annuelle de 120.000 fr., à partir de 1943 et jusqu'en 1955, année d'expiration des concessions urbaines.

Ces accords sont ratifiés par l'assemblée.

Les commissaires municipaux. — La nomination récente de MM. Leman Charles et Fauquenoi Henri, conseillers municipaux, nous permet aujourd'hui de compléter les commissions, et les attributions suivantes ont été décidées :

Gaz-électricité : M. Leman Charles ; sous-commissions des rues particulières : M. Leman Charles ; bains : MM. Leman Charles et Fauquenoi Henri ; commission de contrôle des prestations en nature servies en application du décret de coordination du 30 juin 1931 : MM. Leman Charles et Fauquenoi Henri; conditionnement (commission de surveillance) : M. Leman Charles ; instruction publique : M. Fauquenoi Henri ; fêtes : M. Fauquenoi Henri ; théâtre (commission municipale) : M Fauquenoi Henri ; Union postscolaire : M. Fauquenoi Henri.

Le budget 1944 du Bureau de bienfaisance. — Les prévisions de recettes et de dépenses inscrites au budget primitif pour 1944 du Bureau de Bienfaisance et du Bureau d'assistance médicale gratuite, se traduisent par la balance suivante :

Recettes .....Fr.	4.068.846
Dépenses	4.068.128
Excédent de recettes..	718

Caisses des écoles privées. — Après une étude approfondie du budget de la Caisse des Ecoles privées, il a été estimé que la participation de la Ville pouvait se limiter à 100.000 fr. pour l'année 1944, sous réserve toutefois que les dépenses prévues soient approuvées par l'autorité supérieure et soient effectivement ordonnancées. L'assemblée décide qu'un crédit de 100.000 fr. sera ouvert au budget primitif de 1944 en faveur de la Caisse des Ecoles privées sous les réserves indiquées ci-dessus.

Le budget 1944 de l'O.H.B.M. se présente de la façon suivante :

Recettes d'exploitation.Fr.	1.334.801
Dépenses d'exploitation....	1.259.278
Excédent de recettes..	75.523
Recettes d'établissement..Fr.	360.968
Dépenses d'établissement...	335.800
Excédent de dépenses....	74 832

Le résultat final se traduit donc par un excédent de recettes de 691 fr. Ce budget est approuvé par l'assemblée.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 50 à 8 h. 44.

DES PAINS NON RÉGLEMENTAIRES

M. Heulot, 43 ans, boulanger, 303 bis, rue de Gand, avait fabriqué des pains ronds de 900 gr., contrairement au règlement. Il a récolté un procès-verbal.

UN STYLO S'EVAPORE

Alors qu'il se trouvait aux bains municipaux, M. Pierre Desbonnet, 6, rue Pierre-Motte, à Roubaix, a été victime d'un filou qui lui a subtilisé son stylo. Plainte a été déposée.

ENCORE UNE

M. Henri Thomas, 14, rue Scalbert, a eu son vélo volé à l'angle de la rue Blanche.

LA BONNE A DISPARU

M. Pierre Destombes, négociant, 49, rue Gustave-Dron, est venu signaler à la police la disparition de sa bonne, Anna Wackomiack, âgée de 20 ans, qui n'a plus reparu depuis dimanche à 14 heures.

La distribution des tickets d'alimentation

Secteur 2 : Mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer : Vendredi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30, avenue Albert Ier : Le François, Balzac, Bolly et les cours, la rue Cadeau et les cours : 9 h. 30 à 10 h. 30 : rue des Cinq-Voies et les cours ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : rue de Châtons, du Cœur-Joyeux, de Chateaubriand, Danton, et Verveaux ; 14 à 15 h. : rues de l'Epidème, Chatriand, F.-Buisson, ed la Ponderie et les cours ; 15 à 16 h. : avenue Dron, de la Gare, rue d'Hondschoote, avenue Lafayette ; 16 à 17 h. 45 : rues Louis-Leloir, Jules-Verne, du Moulin-Tonton et de Nantes.

Secteur 3 : Ecole de garçons, rue des Champs : Vendredi 24 : 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues de Brest, Besançon, Buenos-Aires, Bruxelles ; 9 h. 30 à 11 h. : rue du Brun-Pain ; 14 à 15 h. : Contou et rue Abattoir, A.-Dumas et d'Alexandrie ; 15 à 16 h. : rues des Champs, du Calvaire, de Chartres et du Canada ; 16 à 17 h. : rues du Champ-de-Courses, du Coin de Terre, de Comines et les cours : de 17 à 17 h. 45 : rue du Dahomey.

Secteur 10 : Ecole Filles, rue du Dragon : Vendredi 24 : 8 h. 30 à 10 h., rues de l'Alma et d'Alsace ; 10 à 11 h. 30 : rue d'Anvers ; 14 h. 15 à 15 h. 30 : rues d'Armentières, d'Austerlitz, et de Bapaume; 15 h. 30 à 17 h. 45 : rue de la Blanche-Porte et les cours.

La fête de Noël à l'Ecole de redressement G. Dron

Une charmante fête de Noël avait été organisée hier à l'Ecole de Redressement Gustave Dron rue de la Blanche Porte.

A midi pour bien marquer cette journée de réjouissances, le menu avait été corsé et consistait en potage, rôti avec purée et petits pois suivi d'un dessert. On devine si les jeunes convives y firent honneur.

Après ce repas les enfants furent conduits dans une salle coquettement parée et où figurait le traditionnel sapin pour assister à une représentation dont les acteurs étaient de petits écoliers ou écolières. On interpréta des chansons et notamment comme cela va de soi des Noëls, deux fillettes exécutèrent aux applaudissements de leurs condisciples des danses à claquettes. Les ballets se déroulèrent, bien réglés, puis des jeux gymniques furent exécutés sous la direction du moniteur M. Baratte. Enfin les clowns Pedro et Rouy vinrent amuser leur petit auditoire par leurs fantaisies.

M. Léon Maresceaux, maire, assista à une partie de la représentation, on notait à ses côtés la présence de MM. le docteur Deafossez, Bouree, inspecteur primaire, Lepers chef du Bureau des Ecoles, Mme Drancourt, ancienne directrice de l'école et évidemment M. Helin, l'actuel directeur qui fut la cheville ouvrière de cette petite fête particulièrement réussie qui charma les enfants et leurs parents qui y avaient été invités.

Pour clôturer cette réunion, le Père Noël en grand apparat fit aux enfants une ample distribution de coquilles et de friandises.

INAUGURATION DU FOYER DES VIEUX TRAVAILLEURS DU F.S.T.

On nous communique :

« L'Amicale des Vieux Travailleurs de Tourcoing constituée il n'y a guère plus de deux mois, est déjà forte de 1.200 adhérents. Elle va posséder grâce aux bonnes volontés combinées de l'Administration Municipale et du Front Social du Travail, un foyer bien à elle qui sera situé au Foyer des Amicales, rue du Hase.

» Cette réalisation sera inaugurée le samedi 25 décembre, à 15 heures, par M. le député-maire de Tourcoing, M. Donves, délégué régional du F.S.T. et Duquenne, membre du Conseil Central. La Commission présidée par M. Dehove sera présente.

» A l'issue de la réunion, une tombola dotée de lots magnifiques sera tirée au bénéfice des présents.

» Bientôt fonctionneront à Tourcoing au bénéfice des Vieux Travailleurs, un service médical gratuit. »

DEFENSE PASSIVE

Tous les personnels de la Défense Passive y compris les chefs de groupements d'immeubles sont invités à assister dimanche 26, à 10 h. 45, au Central Ciné, rue Nationale, à une séance d'instruction au cours de laquelle deux films sonores seront projetés.

L'accès de la salle leur sera accordé sur présentation de leur carte de Défense Passive.

CARNET

NAISSANCE. — Bernard, Claude, Jean-Pierre et Francis ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur **Françoise**. De la part de M. et Mme J.-M. LECOCQ-DEBUYSER, 30, rue du Collège. — Condé-sur-Escaut, le 15 décembre 1943.

Sociétés et Comités

Noël au groupe du Centre des A. C. — Une distribution sera faite aux enfants nés à partir de 1930. Se présenter muni de la carte de la Fédération et du livret de famille, samedi 26, de 11 à 12 h. 30, à la permanence établie Café Verfaille, 41, rue de Lille. Les femmes des membres actuellement prisonniers sont aussi priées de se présenter le même jour, munies des justifications d'usage.

Société de Secours Mutuels « La Prévoyance ». — La société prie les personnes qui ont à verser les cotisations pour la retraite et le décès de membres de leur famille habitant hors de la ville, de bien vouloir se présenter au bureau (Hôtel de Ville) pour régler la cotisation de l'année 1944.

Dimanche 26, à 10 h., réunion mensuelle du Conseil d'administration.

Prisonniers rapatriés des Phalempins (centre d'entr'aide). — La fête organisée pour les enfants de prisonniers et de requis et les orphelins de guerre, du quartier, à l'occasion de la Noël, aura lieu dimanche 26, à la salle Jeanne d'Arc, 18, rue Montaigne, à 15 h. 30. Elle sera suivie d'une distribution à laquelle participeront tous les enfants munis de la carte spéciale numérotée qui leur a été remise pour le circonstance. Les parents sont invités à accompagner leurs enfants.

ETAT CIVIL

Naissances : Daniel Honnart, rue Carnot, 11 ; Roger Vincent, dom. à Wasquehal, né rue de Mouvaux, 124; Viviane Ehrhart, bd Gambetta, 242, née rue Nationale, 138 ; Chental Denturcq, rue de l'Union, 1, née rue Nationale, 138 ; Régine Degrendele, dom. à Mouscron, née rue Nationale, 138

Publications : Albert Deroose, ch. d'autos, à Roubaix et Marie Triquet cuisinière, pl. Miss Cavell, 17 ; Gaston Duhaut, inspecteur de police rue Verdovie, 117 et Marie Verpoutre, couturière, à Hautmont ; Roland Parmentier, bonnetier, rue de Roncq, 104 et Henriette Holvoede, retordeuse, rue de la Latte, 235 ; Jean Dutel, employé, rue Bl.-Porte, 221 et Raymonde Roth, vendeuse, rue Dupuytren, 37.

Décès : Germaine Montagne, 70 ans, e. p., rue de Gand, 58, décédée rue Yser, 332 ; Paul Bonte, 81 ans, e. p., rue de Lille, 121 ; Victor Desprez, 84 ans, rue du Touquet, 93; Désiré Malaquin, 80 ans, ecclésiastique, rue St-Vincent-de-Paul, 17 ; Merle Desseln, 72 ans, concierge, épouse Emile Dutrieu, rue L. Salembien, 47 ; Clémence Desplechin, 77 ans, Vve Jules Leclercq, rue Ste-Barbe, 43 ; Auguste Perin, 79 ans, rue d'Havré, 3, décédé rue Nationale, 138 ; Léon Leirs, 40 ans, emp. S.N.C.F., dom. Croix, décédé rue Nationale, 138 ; Léonard Roussel, 76 ans, rue de Mouvaux, 94

REMERCIEMENTS

Madame André PARIS, et toute la famille remercient les personnes ayant témoigné de la sympathie au décès de

Monsieur André PARIS

P.F.G., 88, R. Nationale, Lille. T. 713 75

HALLUIN

Le Noël des Médaillés du Travail. — Comme les années précédentes, le Conseil d'Administration de l'Amicale des Médaillés du Travail a décidé d'organiser le jour de Noël, samedi 25, une permanence exceptionnelle au cours de laquelle aura lieu le tirage au sort des primes offertes par la société à ses adhérents. Chaque médaillé à jour de ses cotisations aura droit de participer au tirage des primes réparties en lots de 30, 20, 15 et 10 francs. La tombola sera ouverte au local de l'Usine Danset-Defretin, rue de l'Est, de 9 h. 30 à midi.

Cartes de lait — Tous les malades bénéficiaires de lait et non suralimentés devront, pour continuer à percevoir les rations de lait à partir du 1er Janvier présenter un nouveau certificat médical.

Le colis des prisonniers. — Les familles de prisonniers sont informées que les étiquettes pour l'envoi du colis gratuit de Janvier sont reçues à la permanence 42, rue Jean Jaurès, le mardi, de 14 à 17 h. ; les jeudis et samedis, de 14 à 18 h.

Bains municipaux. — Ils seront fermés les samedi 25 (Noël) et dimanche 26.

Aux chômeurs. — Pointage, vendredi, 24 décembre, de 10 à 11 h., au local municipal, rue Gustave Desmettre.

Etat Civil. — *Décès* : Charles Maseurel, a.p., 63 ans, 158, Chemin de Tournai ; Eugénie Dubois, ménagère, 30 ans, épouse Paul Tomasi, 16, Avenue de l'Hôpital.

RONCQ

UNE AFFAIRE DE COUPS ET BLESSURES

M. Emile Delbecque, à Bousbecque, rue de Roncq, 30, au cours d'une visite le 20 décembre, à 13 h. 30, au domicile de son frère Amédé, demeurant à Linselles, fut pris à partie par ce dernier et la discussion dégénéra en dispute sérieuse. M. Emile Delbecque reçut de nombreux coups de poing à la figure et porta de nombreuses ecchymoses. La victime a déposé plainte au Commissariat de police de Roncq.

Union locale des Familles nombreuses. — Les adhérents sont invités à présenter la carte individuelle d'entrée qui a été attribuée à domicile pour assister aux réunions prévues, à l'occasion de Noël, samedi à 16 h., salle de l'école libre des filles, pour le Blanc Four, et dimanche 26, à 16 h., salle paroissiale Saint-Piat, rue du Docteur Gallisot, pour le Centre.

Aux prisonniers rapatriés. — Ils sont tous instamment priés de se trouver vendredi 24, à 14 h., au Café de la Tête d'Or, pour assurer la distribution à domicile, de la coquille de Noël, offerte aux familles par le Centre d'entr'aide local.

Mutuelle retraite des A.C. — Permanence, dimanche 26, de 10 h. 30 à midi, à la Tête d'Or.

Neuville-en-Ferrain

La Noël. — Grâce à l'étroite collaboration de la Famille du Prisonnier, du Comité local d'assistance, du Comité d'entr'aide des prisonniers rapatriés et avec le concours du Secours National, les enfants des prisonniers, des victimes civiles et des Neuvillois tombés au Champ d'Honneur, participeront durant toute la journée de Noël, à des manifestations de sollicitude à leur égard. A 10 h., s'ouvrira dans la salle du Patronage, l'exposition des effets d'habillement confectionnés par le long et assidu travail des dames et demoiselles de l'ouvroir du Comité local d'assistance. A 12 h. 30, au même local, présentation de l'Arbre de Noël. Les enfants seront ensuite réunis au Cercle St-Joseph où leur sera servi un excellent repas. A 16 h., distribution des vêtements exposés et dépouillement de l'Arbre de Noël. Enfin, tout le petit monde assistera ensuite à une fête familiale organisée à son intention dans la salle des œuvres rue de Tourcoing.

LA MADELEINE

Un jeune cycliste de Mouvaux est grièvement blessé par une auto de Boulogne

Mardi vers 18 h. 10, le jeune Rossy Albert, 13 ans, demeurant à Mouvaux, 76, rue de Turenne, qui circulait sur la chaussée centrale de l'avenue de la République, se dirigeant vers Saint-Maur, monté sur une bicyclette dépourvue d'éclairage, a été tamponné par une auto appartenant à M. Bouretz Maurice, négociant, 22, rue Ferdinand-Fargeon, à Boulogne-sur-Mer, pilotée par le chauffeur Fluet Alphonse, demeurant à Boulogne, 22, rue de Béthune.

Le jeune Rossi a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, à l'aide de la voiture d'ambulance. Son état est assez grave et l'on craint une fracture du crâne.

Une enquête est ouverte.

COMINES

LE RAVITAILLEMENT

Distribution de tickets de rationnement pour le mois de janvier :

Lundi 27 décembre : De 9 h. à 11 h. 30, de 1 à 1.000 ; de 14 h. à 17 h. 30, de 1.001 à 2.000.

Mardi 28 : De 9 h. à 11 h. 30, de 2.001 à 3.000 ; de 14 h. à 17 h. 30 de 3.001 à 4.000.

Mercredi 29 : De 9 h. à 11 h. 30, de 4.001 à 5.000 ; de 14 h. à 17 h. 30 de 5.001 à la fin.

Vendredi 31 : De 14 h. à 17 h. 30 les travailleurs lourds et les rations supplémentaires pour malades.

Lundi 3 janvier : De 15 h. à 17 h. 30, les cultivateurs.

LE VETERAN DES SAPEURS-POMPIERS EST MORT

Nous apprenons la mort de M. Joseph Manier, sergent vétéran du corps des sapeurs-pompiers de Comines.

Les funérailles auront lieu le vendredi 24 décembre, à 9 heures.

M. Joseph Manier était inscrit à la compagnie des sapeurs-pompiers de Comines depuis 1890. Il était sergent et avait toujours fait preuve de dévouement, il était titulaire de plusieurs récompenses pour actes de sauvetages, de la médaille d'honneur en argent et en vermeil des sapeurs-pompiers.

M. Manier était administrateur de la Société de Secours mutuels « La Prévoyance » et titulaire de la médaille d'or de la mutualité.

Secours National. — Le Secours National fera procéder le vendredi 24 décembre, dans l'après-midi, à une distribution de coquilles et de chocolat aux enfants de 6 à 14 ans.

Cette distribution aura lieu dans les écoles par les soins des directrices et directeurs.

En ce qui concerne les enfants nés entre le 1er janvier 1938 et le 31 décembre 1941, la distribution se fera à la mairie, le vendredi 24, de 10 à 17 h., sur présentation de la carte d'alimentation de l'enfant bénéficiaire.

Décès d'un conseiller municipal. — Nous apprenons la mort de M. Hesse Séraphin, conseiller municipal. Ses funérailles auront lieu le vendredi 24 décembre, à 10 h. La réunion à la maison mortuaire, à 9 h. 45, rue de la Distillerie.

M. Hesse était conseiller municipal depuis 1919, il appartenait au Syndicat libre depuis 1926, à l'Amicale libre depuis 1905 et à la Société de Secours mutuels Saint-Chrysole dont il était vice-président depuis 1927.

MARCQ-EN-BARŒUL

Des bandits armés volent 45.000 fr. dans une maison

L'autre après-midi, vers 15 h., deux individus armés de revolvers se sont introduits dans l'habitation de Mme Oscar Frelier, rue du Docteur-Charcot, 120, quartier du Plouich. La dame fut tenue en respect dans une pièce du rez-de-chaussée, tandis qu'un malfaiteur montait à l'étage pour fouiller dans la chambre à coucher. Il s'empara d'un sac à main et trouva une clef avec laquelle il parvint à ouvrir un petit coffret et y retira une somme de 28.000 francs, un paquet d'actions et divers objets se montant au total à près de 45.000 fr.

Ce cambriolage a été effectué sans être remarqué par le fils, Jean Frelier, âgé de 17 ans, lequel se trouvait dans sa chambre.

L'enquête se poursuit en vue de rechercher les audacieux voleurs.

La roue arrière. — Un voleur a dérobé une roue arrière toute neuve qu'il a prélevée sur un cycle appartenant à M. Pierre Colman, employé demeurant 46, rue Montgolfier. M. Colman qui avait déposé son vélo dans le couloir de son habitation, a porté plainte contre cet audacieux inconnu qui lui cause un préjudice de 500 francs.

Secours National (Quartier de Rouges-Barres). — Les personnes ne disposant pas de ressources suffisantes et sachant tricoter, peuvent se présenter pour recevoir du travail à la permanence qui aura lieu à la ferme de Rouges-Barres, rue Delcenserie (salle des consultations de nourrissons), le mardi 28 décembre, de 15 à 16 heures.

Harmonie municipale. — Une messe en l'honneur de Sainte-Cécile sera célébrée dimanche 26, à 11 h à l'intention des membres défunts de la société, les prisonniers et travailleurs en Allemagne. Les familles des sociétaires, ainsi que les membres honoraires sont invités à y assister.

Rendez-vous des musiciens, Café du Coin, à 10 h. 45. Les membres de la commission se réuniront à 10 h. A l'issue de la messe, réunion au siège.

BONDUES

Groupe des Jardins Populaires. — Paiement des cotisations les 25 et 26 décembre, de 8 à 12 h. au siège, chez Mme veuve Leleu. Se munir de la carte verte. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

Aux malades bénéficiant d'une carte de lait. — Tous les certificats médicaux pour l'obtention d'une carte de lait doivent être renouvelés pour le 1er Janvier. Il est rappelé que le retrait de la carte de vin est obligatoire.

Trompés par l'obscurité, deux frères tombent dans le canal à Crèvecœur et se noient

Deux frères, Serge et Marceau Mathieux, originaires de *Cambrai* qui étaient allés pour chercher du charbon étant disparus depuis samedi soir, des recherches furent entreprises dans le canal à Crèvecœur. M. Fernand Saillet, cantonnier de la navigation a réussi à ramener le corps de Serge Mathieux, 19 ans, ouvrier agricole à *Crèvecœur*. Son cadavre a été examiné par le Docteur Bricout, de Masnières.

Les recherches se poursuivent en vue de retrouver le corps de son frère Marceau, ouvrier agricole à *Les Rues des Vignes*. Les enquêteurs supposent que les deux frères seront tombés accidentellement dans l'eau, trompés par l'obscurité.

SERVICES PUBLICS D'AUTOBUS

La Préfecture communique : Jusqu'à présent, lorsqu'un jour férié tombait un samedi ou un lundi, les services publics d'autobus assurant le transport du courrier postal, étaient maintenus ces jours-là.

En application d'une décision ministérielle du 14 décembre 1943, cette disposition est supprimée à dater du 25 décembre 1943.

350.000 coquilles et autant de tablettes de chocolat, sont distribuées aux enfants du Nord

Grâce au généreux empressement apporté par toute la population à répondre à son appel, la collecte des tickets de pain e permis au Secours National d'assurer la distribution dans le département du Nord, de 350.000 coquilles de Noël 250.000 tablettes de chocolat ont également été « débloquées » par le Secours National pour accompagner les coquilles, et tous les écoliers des établissements d'enseignement primaire et secondaire, publics et libres, profiteront ainsi de ce cadeau traditionnel

Dans de nombreuses communes rurales, les cultivateurs ont été invités à donner une « poignée de blé » Les quantités recueillies en certaines localités ont été considérables les cultivateurs ayant tenu à faire spécialement un geste en faveur des enfants des villes actuellement si défavorisés. Aussi le Secours National a-t-il pu garantir partout une coquille de 100 grammes au minimum. En général, les Municipalités ont uni leurs efforts à ceux du Secours National pour corser encore la distribution de Noël en augmentant le poids des coquilles ou en ajoutant des friandises.

La fabrication de toutes ces coquilles a été entreprise, dans chaque commune, par les boulangers locaux. Les enfants de prisonniers, orphelins de guerre et nécessiteux seront plus particulièrement choyés à Lille, par exemple, le dimanche 26 dans 14 salles une distribution supplémentaire de gâteries sera faite à 10.000 de ces enfants

Ainsi le Secours National, largement aidé par toute la population, aura été cette année encore, le dispensateur de joies en ces fêtes de Noël qui, bien qu'attristées par la guerre, laisseront un doux souvenir dans le cœur de tous les enfants.

Les chaussures de nos enfants

Le ministère de la Production industrielle et des Communications fait savoir :

Des informations erronées ayant été répandues dans le public, il convient de préciser que c'est le ticket P de la carte de textile et lui seul, qui doit être remis par les enfants de moins de 15 ans ne possédant plus les tickets K ou L et n'ayant pas reçu de coupons de chaussures depuis le 1er octobre, pour obtenir soit un bon de galoche pour toute pointure inférieur à 26, soit un coupon d'achat fantaisie pour les pointures supérieures

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

COLISÉE
Demain à 8 h. - Exceptionnellement Première de
TINO ROSSI
MON AMOUR EST PRÈS DE TOI
Sam. et Dim. : 3 h., 5 h. 30, 8 h. Lundi : mat. 3 h., soirée 8 heures
LOCATION OUVERTE

TRAMWAYS
Jeudi : à 3 h. 30 et 8 h.
« LES AILES BLANCHES »
Vendredi : soirée à 8 h. Samedi (Noël). 3 séances
« LA BRIGADE SAUVAGE »
Dim., Lundi et Jeudi :
« L'ENFER DU JEU »

RENAISSANCE
Pour Noël : deux programmes V. 20 h., Sem. 14 h. 30, 17 h. 15, 20 h
Marika ROKK, dans :
CORA TERRY
Dim. 14 h. 30, 17 h. 15 et 20 h. Ldi et Jdi : 15 et 19 h. 45
Une œuvre puissante :
La FILLE de la STEPPE

ALCAZAR
Vendredi à 7 h. 30
Samedi : à 2 h. 30 et 5 h 15
« *AMOUR INTERDIT* »
A partir de samedi 8 h
Geby MORLAY
LES AILES BLANCHES

A TOURCOING

SALLE DU GYMNASE
Le Nouveau Cirque de Paris
4 jours seulement
Son programme incomparable
3 h. de spectacle ininterrompu
du vrai cirque 100 %
Jdi 30 V. 31 | S. 1 et D. 2
Matinée 15 h. | 2 m. 14 et 17 h
Soirée 20 h. | Soirée 20 h.
SALLE CHAUFFÉE

PONT CINÉMA DES PIATS
Attention ! pr Noël. 2 bx progr
V. 7 h 30. S 2 h.30, 5 h.15, 8 h.
FORTE TÊTE
avec le sympathique R. DARY
Dimanche - Lundi - Mardi
ÉVEIL avec le charmante Ilse WERNER

OLYMPIA
Samedi : 2 h. 45, 5 h. 15, 8 h.
Une belle comédie dramatique :
ESPOIRS O. REMY R. LYNEM P. LARQUEY
Dimanche et Lundi : « FAUSSAIRES »

A WASQUEHAL

CAPREAU
Samedi (Noël) 1.4 h., 7 h. 30
LE CAFÉ DU PORT
Dimanche : 4 h., 7 h. 30
A VOS ORDRES, MADAME

A WATTRELOS

MÉTRO-CINÉ
Samedi (Noël) et Dimanche 3 séances : 3 h., 5 h 15
Tous les Lundis : mat. 3 h.
GABY MORLAY
« LES AILES BLANCHES »
Le drame d'un amour inavoué
Un beau film !

ANNONCES LÉGALES

VILLE DE LILLE. — **Acquisition d'immeubles**, rue d'Alger, 1-1 bis — **ENQUÊTE** — AVIS : Le Maire de Lille a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à un arrêté de M le Préfet du Nord, en date du 30 novembre 1943, une enquête est ouverte à la mairie de Lille sur la demande présentée par le Conseil Municipal dans sa séance du 12 octobre 1943, à l'effet d'obtenir, en vue de la réalisation des alignements de la rue d'Alger homologués par arrêté préfectoral du 21 janvier 1925 : 1) l'autorisation d'acquérir, par voie d'expropriation, partie de trois immeubles sis rue d'Alger, 1, 1 bis et 3, à incorporer à la voie publique, d'une contenance respective de 83 m 75, 39 m2 et 39 m2 50, repris au cadastre section K, numéros 599, 600 et 601 pour une superficie totale de 196 mètres carrés ; 2) le déclaration d'utilité publique du projet. Le dossier avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie, bureau du Contentieux, pendant dix jours du 24 décembre 1943 au 2 janvier 1944 inclusivement pour que les intéressés puissent en prendre connaissance, tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, le samedi, de 9 à 12 heures A l'expiration de ce délai, M. Maurice DROULEZ, désigné comme Commissaire-enquêteur, recevra à la mairie, audit bureau et aux heures susindiquées, les 3, 4 et 5 janvier 1944 les observations qui pourraient être présentées sur le projet dont il s'agit — Hôtel de Ville, le 20 décembre 1943. — Le Maire de Lille : Paul DEHOVE

Etude de Me Alfred VAST, envoué à Saint-Pol-sur-Ternoise 26, place du Palais de Justice — **Assistance judiciaire** — Décision du 28-2-1942 — **SÉPARATION de CORPS**. — D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saint-Pol-sur-Ternoise, le 9 juillet 1943, enregistré, signifié et devenu définitif Entre